



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

Le Tribunal international du droit de la mer a le profond regret d'annoncer le décès du juge Alexander Yankov, survenu la semaine dernière. Le juge Yankov fut membre du Tribunal de 1996 à 2011.

Le juge Yankov a consacré sa vie au développement du droit de la mer et au règlement pacifique des différends, notamment en qualité de Vice-Président du Comité des Nations Unies des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale, de Président du Troisième Comité de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et de Vice-Président de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO. Il était en outre membre de l'Institut de droit international et de la Commission du droit international.

Il s'est également consacré au renforcement des capacités et était professeur de droit international à l'Université de Sofia, ainsi que professeur invité dans de nombreuses universités et à l'Académie de droit international de La Haye. Il a publié de nombreux écrits sur différents thèmes du droit international, du droit de la mer, des organisations internationales, du contentieux international et du droit international de l'environnement.

Au Tribunal, le juge Yankov a assumé les fonctions de Président de la Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin et de membre de la Chambre spéciale chargée de statuer sur l'*Affaire concernant la conservation et l'exploitation durable des stocks d'espadon dans l'océan Pacifique Sud-Est (Chili/Union européenne)*.

Les membres du Tribunal rendent hommage à la contribution du juge Yankov au droit international de la mer et honoreront sa mémoire.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal (www.tidm.org et www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter à : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org.